

MAIRIE DE SAINT AMANS DU PECH 82150

République Française, Département de Tarn et Garonne

Tél : 05.63.95.21.91

e.mail : mairie@st-amans-du-pech.fr

2026/033

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 30 juin 2026

Objet : Subventions exceptionnelles aux Associations JVM Karteam Racing et Saint-Amans en Fête

L'an deux mil vingt-six, le trente juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de Monsieur Jérôme LUSSAGNET, Maire.

Date de convocation : 16 juin 2026

Présents : DUTHEIL Richard, GREGOIRE Cédric, HAFDI Omar, LUSSAGNET Jérôme, MERLY Julien, TAILLADE Gilles, THOMPSON Annick.

Excusées : BILLIEZ Aurélie, COMBEDOUZOU Cécile, DAL ZOVO Corine, JEAN Claire.

Secrétaire de séance : MERLY Julien.

Membres en exercice : 11

Présents : 7

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception de deux demandes de subventions exceptionnelles de la part des associations JVM Karteam Racing et Saint-Amans en Fête.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

- Association JVM Karteam Racing : 200 euros ;
- Association Saint-Amans en Fête : 1 500 euros.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, Saint Amans du Pech, le 30 juin 2026.

**Le secrétaire de séance,
Julien MERLY.**



**Le Maire,
Jérôme LUSSAGNET.**

